

Discours de Monsieur Sylvain MATHIEU - Délégué interministériel pour l'hébergement et l'accès au logement - représentant Monsieur le Ministre de la cohésion des territoires.

« Bonjour à toutes et à tous,

moi je ne vais pas vous inviter en Finlande mais à voir ensemble les différents éléments qui ont pu être exposés ici et qui, évidemment, alimentent une réflexion globale sur les changements de modèle, notamment autour du logement d'abord et la manière d'envisager la question centrale qui était celle de votre colloque sur la prise en charge des personnes sans-abris, des personnes sans domicile fixe.

Alors, en premier lieu, je tiens à excuser le Ministre de la cohésion des territoires qui n'a pas pu venir mais qui m'a demandé de vous faire part de son total engagement sur la question notamment du Logement d'abord et sur l'idée même que il fallait aller de plus en plus vers des changements de modèle tels que ceux qui ont été exprimés là. Vous avez eu évidemment les modèles finlandais mais il y a également le modèle chez soi d'abord dont vous savez que la DIHAL porte énormément et qui est aujourd'hui étendu sur l'ensemble du territoire et qui représente l'ADN même de ce que l'on voudrait faire aujourd'hui.

J'ai eu les éléments de votre colloque même si je n'ai pas pu y assister et c'est vrai que cet appel à proposition qui a aussi servi de fil conducteur au sein de votre réunion est en ligne totalement avec la stratégie qu'on souhaite mettre en place de lutte contre le sans-abrisme avec cette idée de priorité au logement dans la prise en charge des ménages en difficulté et c'est vraiment l'essence même de ce que l'on veut défendre aujourd'hui.

En fait, on veut changer de logique. On veut changer de modèle. C'est vrai que l'hôtel a été utilisé comme une solution immédiate, une solution en urgence. Mais d'une certaine manière la facilité de la mobilisation de cette solution nous a entraîné collectivement à une sur-utilisation même de l'hôtel alors même que, évidemment c'était pour les personnes certes une mise à l'abri mais ne représentait pas des éléments qui permettaient de travailler durablement et fortement leur insertion et leur accès au logement. Il y a bien sûr, on fait des généralités, il y a bien sûr beaucoup de personnes qui ont suivi le parcours et qui ont fini par accéder à un logement qu'il soit social ou privé mais globalement il a bien été montré que la mise à l'hôtel, encore une fois même si elle était une réponse en urgence et qu'elle permettait une mise à l'abri, ne pouvait pas être une solution pérenne, une solution qui durerait et forcément elle devait retrouver l'idée même de sa mise en action, c'est-à-dire une réponse en urgence qui doit être rapidement un pied pour aller vers autre chose avec un meilleur accompagnement.

Et donc du fait de ces limites, du fait de cette extension permanente du recours aux nuitées hôtelières, vous le savez, le précédent gouvernement a mis en place un premier plan national de réduction des nuitées hôtelières qui visait précisément à construire des solutions alternatives de façon à organiser une fluidité la plus rapide possible pour les personnes qui étaient en hôtel. On a parfois un peu gloser sur le fait que notre objectif dans ce premier plan consistait à stabiliser la hausse. Mais il faut se rappeler les chiffres. Entre 2012 et 2016, on a augmenté de 116% le recours à l'hôtel. Donc notre

objectif, parce que la vie n'est pas magique a d'abord été de réduire le recours à l'hôtel, de réduire cette augmentation, de la stabiliser et nous sommes précisément en train de réussir. D'ailleurs, il faut l'avouer, pas que pour des bonnes raisons, aussi pour des raisons de capacité. Et donc, maintenant notre objectif c'est clairement de réduire le recours aux nuitées hôtelières parce que, on offrira une alternative meilleure pour les ménages qui sont en difficulté. Et puis tout ça s'est aussi cristallisé, et c'est l'objet même de mon propos, dans le plan quinquennal pour le Logement d'abord.

Le Logement d'abord, ce n'est plus maintenant une expérimentation, je sais que vous en avez parlé ce matin. Mais c'est vraiment l'idée même d'un engagement et de réformer structurellement sur 5 ans la politique de prise en charge et d'accompagnement des personnes sans-abris et mal logées.

Notre objectif, c'est vraiment d'accélérer l'accès au logement, voire même d'éviter le recours à l'hébergement et donc d'attaquer de manière extrêmement forte la question du sans-abrisme en France. Alors, il comprend aussi, je dois le signaler, l'idée de prévention des expulsions parce qu'il serait absurde d'un côté, de permettre l'accès le plus rapide au logement et de l'autre côté d'avoir des personnes qui seraient en rupture de logement et qui viendraient alimenter l'hébergement. Donc vous le voyez bien, c'est une image globale, un plan global qui prend l'ensemble de la chaîne de façon à ce que le recours à l'hébergement revienne à son essence même c'est-à-dire une solution en urgence qui ne doit pas durer.

Je voudrai juste insister sur trois points, en rappelant qu'on ne part pas de rien. Dans le cadre du premier plan de réduction de nuitées hôtelières, on a créé beaucoup de places. Il faut le rappeler, on a créé 6.000 places en intermédiation locative. On a créé 1.200 places en pension de famille, 7.000 places d'hébergement ; de vrais hébergements – pas de la nuitée hôtelière. Et puis pour les demandeurs d'asile, il y a eu 6.000 places qui ont été créées spécifiquement pour eux.

Mais je voudrai insister sur trois points : Sur les questions de production et de temporalité, la territorialisation et l'idée même de changement de modèle du travail social.

Sur les questions de production et de temporalité, évidemment ça ne fonctionne que si il y a une offre en parallèle de logements abordables. La question de l'hébergement, en particulier en Ile-de-France, elle ne peut se lire que dans le cadre d'un dysfonctionnement très fort du marché du logement avec une augmentation considérable des prix et le logement social qui est souvent le seul recours et même parfois pas assez compte tenu des niveaux de loyers qui peuvent être pratiqués ici ou là. Et donc, dans cette idée de production de logement abordable, le plan prévoit la création de 40.000 logements en PLAI par an. On serait sur le quinquennat sur une production de 200.000 logements, 10.000 logements en pension de familles et 40.000 places en intermédiation locative.

Petite parenthèse, l'intermédiation locative, c'est évidemment temporaire mais c'est du logement temporaire qui est conçu dans l'idée même de pouvoir ensuite accéder à un logement pérenne. Evidemment, les bailleurs sociaux sont des acteurs majeurs de la mise en œuvre de cette politique sociale et on peut saluer la Fédération des esh dans sa mobilisation et dans l'idée même de cet appel à propositions qui permet d'explorer un certain nombre de pistes, de mener des expériences qui sont en concordance même avec le Logement d'abord y compris d'ailleurs à travers le programme des 10.000 logements accompagnés. Alors, c'est un secret pour personne, le dialogue en ce moment est compliqué, voire même très compliqué. Donc je ne vais pas revenir sur les discussions qui sont en

cours. Simplement de ma place, et je sais que vous en êtes convaincus on ne pourra que réussir ensemble.

C'est ensemble, qu'on arrivera à sortir de ce modèle d'hébergements répétés. Il est essentiel que la production de logement soit préservée sinon ce sera un échec collectif mais plus que ça, on s'inscrira pour des années, compte tenu des temporalités qui sont celles du logement social et de la construction de logements au sens large, on s'inscrira dans quelque chose qui sera pénalisant pour des années avec des répercussions évidemment sur l'ensemble des acteurs sociaux et même d'ailleurs d'une certaine manière sur la conception du vivre ensemble parce que ce qui fait aussi et qui participe à ce vivre ensemble c'est cette idée de mixité sociale, c'est aussi cette idée de fluidité, de cette capacité à aller dans le logement mais pouvoir en sortir pour aller vers d'autres logements, l'ouverture aux autres. Et évidemment ces valeurs, je sais très bien qu'elles sont partagées évidemment par les associations mais par les bailleurs sociaux et l'appel à propositions qui est présenté ici évidemment participe de cette idée-là. Donc, je forme vraiment des vœux pour que le dialogue puisse se poursuivre. Qu'on trouve les solutions de façon à ce que l'ensemble des partenariats sur lesquels nous sommes engagés puisse être préservé. Qu'on continue sur la même dynamique qui est celle des dernières années en particulier 2016 où il y avait une hausse de la production et en particulier de la production de logements sociaux et de logements très abordables parce que là, nous avons quelque chose à réussir collectivement.

Deuxième sujet, c'est la question de la territorialisation. Le logement d'abord tel qu'on l'a prévu ce n'est pas un plan prévu dans un bureau, pensé tout seul qui vise à s'appliquer sur l'ensemble des territoires de façon très monocorde, sans nuances. Nous avons beaucoup discuté avec l'ensemble des acteurs, c'est un plan collectif. C'est un plan qui s'est alimenté des idées des bailleurs, des associations voire même des particuliers y compris des résidents et des usagers de façon à ce qu'on ait dans le cadre de ce plan Logement d'abord une offre globale et cohérente. Mais, l'idée qui a été ramenée par l'ensemble des acteurs c'est bien que l'intelligence, elle était au niveau des territoires. Et on ne le conçoit pas autrement. C'est parce que on a interrogé les territoires, on a interrogé les acteurs de terrain que ce plan logement d'abord a été salué comme une très bonne chose, comme quelque chose de cohérent mais ce n'est pas un hasard. C'est parce que ce sont ceux qui sont directement en contact avec la réalité du sans-abrisme qui ont formulé les différentes idées qui l'alimentent. Et donc, nous allons nous appuyer sur des gouvernances locales. Il y aura évidemment un comité de pilotage national qui visera à assurer la bonne transmission de l'information et le cadrage général mais c'est d'abord sur le terrain que ça va se passer. Avec évidemment les bailleurs sociaux, avec les associations et leurs fédérations de façon à ce que dans les territoires se trouvent, se mettent en place les solutions pour attaquer durablement et fortement la question du sans-abrisme.

Le Président de la République à Toulouse a annoncé 15 territoires de mise en œuvre accélérée. Je dis mise en œuvre accélérée, je ne dis pas territoires d'expérimentation. Je crois que Manuel Domergue ce matin a insisté sur ce terme. On sait ce qu'il faut faire, on n'a pas besoin d'expérimenter. On sait que le logement, l'accès direct au logement, c'est quelque chose qui permet une meilleure insertion, une insertion plus rapide et accessoirement mais ce n'est pas négligeable dans la période qui est la nôtre, accessoirement est une économie de financement public. Donc, tout le monde a intérêt à aller évidemment dans le sens du Logement d'abord. Ces 15 territoires de mise en œuvre accélérée bénéficieront du soutien de l'Etat, d'une attention bienveillante sur l'ensemble des projets qui seront élaborés à partir de ces territoires et nous allons bientôt lancer un appel à manifestation d'intérêt

pour recueillir la volonté des collectivités, des métropoles, des intercommunalités et des départements pour se lancer dans cette mise en œuvre accélérée avec évidemment le soutien de l'Etat. Ce que nous demandons, c'est que, encore une fois ce soit quelque chose qui soit profondément partenarial et coopératif. Il n'est pas acceptable pour nous par exemple qu'il n'y est que l'Etat même avec les meilleures intentions du monde qui présente une réponse à cette manifestation d'intérêt, il peut y avoir ce type-là de volonté. De la même façon que si juste le département répondait, il y aurait quelque chose qui ne serait pas complet. Il faut bien qu'il y est une volonté collective qui s'exprime à travers les réponses et c'est ce que vise cet appel à manifestation d'intérêt. Donc, vous voyez, on est là bien sur l'idée d'une œuvre partenariale, collective sur les territoires et au plus près des problèmes.

Troisième et dernier point : c'est la question du changement de modèle social. Il y a eu les Etats Généraux du Travail Social, de mon point de vue, nous avons raté une occasion. Alors, nous avons raté une occasion d'aller plus loin dans le changement de modèle. Bien évidemment toutes ces questions-là ont été abordées. Que ce soit les limites d'une politique de guichet, que ce soient les questions de formation des travailleurs sociaux. Je crois que vous en avez aussi parlé en début d'après-midi. Mais nous n'avons pas, nous ne sommes pas allés assez loin sur la manière dont on pouvait réfléchir aujourd'hui le travail social à la lumière des expériences étrangères telle qu'elles ont pu être exprimées tout à l'heure. Et évidemment à la lumière de ce que l'on peut constater sur le terrain à travers des expérimentations ou le travail quotidien des travailleurs sociaux. Mon objet n'est pas du tout de dire, je tiens à le préciser et à insister sur ce point que ce qui se fait n'est pas bien. Je dis simplement que l'environnement a changé, les publics concernés ont évolué, la modalité même d'interconnexion des différentes collectivités territoriales a évidemment été assez bouleversée avec de nombreuses réformes et qu'aujourd'hui on doit réinterroger la manière dont on réalise le contact avec les personnes en difficulté. Le Logement d'abord s'inscrit dans cette idée de changement de modèle social.

Premièrement, c'est « l'aller vers ». On est vraiment dans l'idée que c'est en approchant, en ayant des initiatives vis-à-vis des personnes qu'on arrivera à mieux appréhender les difficultés et à adapter les solutions. Le Logement d'abord, c'est évidemment de la production mais c'est surtout presque de l'accompagnement adapté. L'accompagnement social adapté. Il ne s'agit pas pour nous de faire des transferts de l'hébergement vers le logement en laissant les bailleurs se débrouiller. L'idée, encore une fois, c'est un travail partenarial et donc d'adapter l'accompagnement social, de permettre de regarder les besoins et de mettre en face ce qui est les différents leviers du travail social, que ce soit le FSL, l'AVDL, le travail social quotidien des bailleurs sociaux, à travers souvent les CESF ou des conventions passées avec des associations, le travail des centres communaux d'action sociale voire des CIAS. Il s'agit d'essayer de coordonner une réponse à un besoin. Et d'avoir une réponse adaptée. Ce n'est évidemment pas facile, dans notre univers qui est assez normalisé où les financements fonctionnent plutôt en silos où les coopérations sont souvent difficile à établir. Donc, il y aura nécessité, notamment sur ces territoires de mise en œuvre accélérée de créer sans doute des plateformes autour des SIAO certainement pour pouvoir adapter la réponse aux besoins des personnes. Donc, il y a de « l'aller vers ».

Il y a aussi une nécessité de partage de la connaissance. La dernière enquête sur les sans domicile fixes, vous le savez, elle date de 2012. C'est l'INSEE avec un peu plus de 140.000 personnes considérées SDF qui recoupent vous le savez y compris les personnes qui sont en hébergement. On est assez en retard sur cette connaissance. Je regrette qu'on ne puisse pas faire des enquêtes flash pour

voir le nombre de personnes réellement sans abris, dans les squats et qui ne peuvent pas accéder au logement. On a absolument besoin de cette connaissance. Ne serait-ce que pour quantifier notre réponse mais aussi parce que dans ce comptage il y a l'adaptation même de notre travail que ce soit en terme de réponse d'offre de logement ou de logement adapté mais aussi, encore une fois, d'accompagnement et d'adaptation de nos structures et de nos procédures. Donc, on aura et il y aura dans le Logement d'abord, l'idée même de partage de cette connaissance, de regard sur la situation telle qu'elle est dans les métropoles en particulier vis-à-vis des sans-abris, pour qu'on puisse véritablement avoir une réponse adaptée à la situation constatée.

Dernière chose, et c'est quelque chose, le Logement d'abord qui s'appuie sur les compétences. C'est-à-dire que l'on fait confiance à la personne sur l'idée qu'elle peut habiter directement un logement autonome. Le chez soi d'abord, vous l'avez vu, Eric PLIEZ en a parlé, ce sont les personnes a priori les plus compliquées qu'on a mis dans du logement. Vous savez que c'est aussi une randomisation avec 350 personnes qui sont allées dans le chez soi d'abord, 350 personnes qui sont allées dans le droit commun et qu'une équipe scientifique a regardé très précisément quelles étaient les différences en termes d'insertion et d'une certaine manière de prise en charge. La réponse est extrêmement claire : 85% des personnes qui sont allées dans le chez soi d'abord sont restées dans leur logement, qu'elles se rétablissent plus vite et qu'en plus ça coute moins cher à l'Etat et aux collectivités locales au sens large. Alors, c'est sûr, on ne regarde pas budget par budget. Il faut avoir un regard global. Mais, on a véritablement un intérêt public à ce que les personnes aillent directement dans le logement. Et si ces personnes qui ont en moyenne huit ans à la rue, qui ont des pathologies psychiatriques lourdes, qui ont des addictions importantes peuvent aller directement dans le logement, avec un accompagnement social qui soit adapté, il n'y a aucune raison de penser que ce sera différent pour d'autres personnes. Donc, l'idée même du Logement d'abord repose sur le fait qu'il y a une compétence à habiter sur laquelle on doit construire.

L'hébergement parfois, j'ai été gestionnaire d'hébergement, je me mets dans le lot, mais, l'hébergement a été et est parfois l'idée d'essayer de combler des manques. C'est important. Moi, je ne remets pas en cause cette idée-là. Mais, je fais juste un contrepoint sur le fait que en faisant, en donnant cette confiance de cet accès direct au logement et en faisant le travail d'accompagnement à l'intérieur même du logement on se donne plus de chance pour l'insertion. Ca ce n'est plus à démontrer, ça a été démontré, documenté que ce soit en France ou dans d'autres pays, en Finlande en particulier mais également au Canada et aux Etats Unis. Et donc on doit très clairement à travers ce plan quinquennal aller dans ce changement de modèle. Evidemment, ça touche les questions de formation pour le travail social, ça touche aussi des questionnements, je crois que ça a été dit en début d'après-midi sur, je n'aime pas le mot mais la reconversion. Il ne s'agit pas de reconversion. Mais c'est clair que nous devons aller dans une réduction du nombre d'hébergement à la fin de ce plan quinquennal. J'insiste « à la fin », car on va respecter les temporalités. Il serait absurde de réduire l'hébergement maintenant alors même que les solutions en face n'existent pas encore. Donc il faut d'abord construire ces solutions pour pouvoir réduire l'hébergement et moi, j'ai totalement confiance sur le fait que les structures vont s'adapter notamment pour les CHRS : 50% des logements CHRS sont dans le diffus. On doit pouvoir arriver à faire cette transformation-là. Et il ne s'agit pas non plus de réduire à rien l'hébergement. Il s'agit de retrouver l'essence même de l'hébergement, à savoir une réponse en urgence pour aller vers le plus rapidement possible un logement pour ceux qui peuvent y accéder. Donc, il y a là évidemment un changement de modèle, un travail important à faire dans les structures, un travail de formation mais il est absolument nécessaire de s'y engager si on

veut arriver à s'inscrire durablement dans le Logement d'abord parce que la réalité de terrain ce sont des milliers et des milliers de décisions qui sont prises, par exemple : savoir combien, quel est le pourcentage de personnes dans un hébergement, dans un CHRS dispose d'une demande de logement social valide. La question peut être posée. De la même façon, on peut se poser, on peut interroger le nombre de demande DALO pour les personnes qui sont en hébergement. Je rappelle qu'en étant en hébergement ils peuvent déposer un dossier DALO ce n'est pas fait. Alors, je comprends bien, je ne veux pas mettre du tout la responsabilité sur le travailleur social de proximité. Je comprends bien aussi l'encombrement qu'il y a sur les demandes DALO. Il faut remettre tout ça dans contexte là. Mais, on a collectivement à faire ce travail de penser l'accès au logement le plus rapidement possible.

Voilà, je voulais insister sur ces trois points et dire simplement en conclusion que l'appel à propositions qui a été présenté ici est évidemment une brique importante et je remercie à nouveau la Fédération des esh et le SIAO92 d'avoir invité les partenaires, les services de l'Etat et en particulier la DIHAL afin qu'on étudie ensemble la qualité des projets remontés, l'opportunité de les soutenir dans le respect des orientations qui sont définis au niveau local par les comités de programmation des politiques de logement. Ça fait partie l'innovation évidemment d'un mouvement d'ensemble qu'on souhaite donner mais je veux simplement ré-insister sur le fait qu'on est parti pour un voyage assez long ensemble dans le Logement d'abord, c'est un plan quinquennal, ça durera plus que cinq ans parce qu'il s'agit d'inscrire d'une manière forte et très durable un changement de la manière même de considérer la question du sans-abrisme. Evidemment, c'est, je l'ai dit tout à l'heure, mais je le répète, c'est un travail partenarial et comme c'est un voyage, je pense comme disait un grand navigateur, que la confiance est un élément absolument essentiel pour travailler ensemble et sans elle, aucun projet n'aboutit.

Donc, je ne peux faire qu'un vœu c'est qu'on travaille le plus complètement et le plus totalement en confiance. On a quelque chose d'extrêmement important qui va avoir une utilité très forte pour les personnes. Je suis persuadé de façon intime qu'on peut très durablement réduire la question du sans-abrisme en France. Ça va prendre du temps, ça va demander de l'énergie. Il faut changer aussi nos modèles mais on a une voie qui est tracée, validée, qui a été documentée et c'est vraiment vers ce chemin là qu'il faut aller.

Je vous remercie »

Intervention de Monsieur Sylvain MATHIEU lors du colloque du 5 octobre organisé par le SIAO92 et la Fédération nationale des ESH, retranscrite à partir de l'enregistrement réalisé.